



Parti socialiste
jurassien

Motion interne n° 117

PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Pour un Parlement jurassien sans papier !

Depuis quelques années, les nouvelles technologies permettent de réaliser des économies de manière conséquente. Les documents électroniques permettent notamment de réduire considérablement les impressions et les envois postaux.

Le Secrétariat du Parlement jurassien doit imprimer chaque année des documents en très grandes quantités. Il en va de même pour les envois postaux qui sont adressés à l'ensemble des membres du Parlement ainsi qu'à différents médias.

Il existe pourtant actuellement des moyens technologiques permettant d'éviter ce gaspillage, tant financier qu'écologique. De notre point de vue, un Législatif cantonal se doit de montrer l'exemple en la matière.

Dès lors, nous demandons que le Parlement jurassien limite au strict minimum l'utilisation du papier au profit d'autres moyens, notamment électroniques.

Le responsable :

Loïc Dobler

Delémont, le 27 novembre 2013

(Handwritten signatures and initials)
A. Veyre
J. Lorenz
J. Dorell
Giacini P. Sts
1028